

# ACTION SOCIALE

## CARM : L'ACCUEIL DE MIGRANTS EN MATHEYSINE

Imprimer

ÉCRIT PAR CÉLINE DORMOY ACTION SOCIALE [ ]

22 février 2018



CHRISTIANE MAINDRON ET IÉNISSEÏ TEICHER,  
ADHÉRENTES DU CARM

Créé en 2016, le Collectif d'accueil des réfugiés en Matheysine (CARM) accueille des migrants sur ce territoire de montagne. Focus sur une association citoyenne.

### La création

Le Carm est né en mai 2016, à la suite d'une exposition réalisée par Betsie Pequinot, une artiste plasticienne du plateau Matheysin, qui a disposé dans une ancienne chapelle une multitude de bouteilles à la mer renfermant des témoignages de migrants. L'exposition

suscite une émotion partagée qui pousse de nombreux visiteurs à se demander : "Que puis-je faire ?" C'est de cette volonté d'agir que va naître le collectif, inspiré par l'expérience d'un groupement similaire dans le Trièves.

### De tous horizons

Le Carm accueille et accompagne des demandeurs d'asile sans solution d'hébergement. Le collectif est passé d'une dizaine d'adhérents à une centaine aujourd'hui, chacun s'engageant à sa mesure: " Il y a les familles qui hébergent,

*d'autres bénévoles donnent des cours de français, gèrent l'administratif ou aident à faire rentrer des sous... Notre force, c'est d'être nombreux" explique Christiane Maindron, une adhérente pour qui la richesse du Carm tient dans la diversité de ses membres : "Il y a des gens de tous âges et tous milieux sociaux. Chacun arrive avec des convictions différentes, cela prouve qu'il y a une sensibilité citoyenne autour de l'accueil des migrants."*

### **Des cultures qui se croisent**

Pour Jacqueline, une énergique dame de 80 ans, qui héberge chez elle régulièrement : *" L' accueil c'est dans le sang : en son temps, ma grand-mère, paysanne au fin fond du Trièves, a hébergé toute une famille de réfugiés italiens et mes parents ont soutenu activement les familles juives durant la seconde guerre."* De son expérience actuelle, elle évoque *" 'enrichissement mutuel, la confiance immédiate et ce besoin de contact de jeunes déracinés "*, à l'image de cette jeune femme kosovar qui l'appelait *" grand-mère "* ou ces guinéens, à peine sortis de l'adolescence, qui ont vécu le terrible voyage jusqu'en Europe.

*"Le chemin de l'exil est dangereux et long, ils ne veulent pas en parler "* explique Iénissei Teicher, adhérente du Carm, qui précise : *"D'abord, il y a la traversée de la Mauritanie, des jours, des mois dans le désert, de passeur en passeur, souvent sans eau ni nourriture. Puis ils arrivent en Libye, ils y restent des mois, parfois une année, entre violences et travail forcé, avant de traverser la méditerranée, entassés dans des embarcations de fortune."*

### **Le long parcours de la demande d'asile**

En France, c'est un autre parcours du combattant qui les attend, celui des démarches administratives pour espérer obtenir le statut de réfugié. Après l'inscription au guichet unique de la préfecture, il faut attendre pour plaider sa cause auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) qui statue dans les six mois à compter de l'audience (délai moyen de trois mois en 2017<sup>1</sup>). En cas de refus, un recours est possible auprès de la Cours Nationale du Droit d'Asile (CNDA), qui statue dans un délai moyen de cinq mois<sup>(2)</sup> à compter de l'enregistrement du recours.

Un parcours long et incertain qui laissera de nombreuses personnes sur le carreau comme l'explique Iénissei qui pointe aussi les absurdités du système : *" En 2017, 36% des demandeurs ont obtenu l'asile, ceux qui sont déboutés rentrent dans l'inégalité, ils*

deviennent des sans-papier qui peuvent demander un titre de séjour, trois à cinq ans plus tard, en donnant des preuves d'intégration, notamment des preuves d'emploi <sup>(3)</sup> alors qu'ils n'ont pas le droit de travailler."

### **Pérenniser l'action**

Quand les personnes obtiennent gain de cause, il s'agira pour une part importante d'entre elles (42% en 2017<sup>4</sup>) d'une protection subsidiaire temporaire : une année renouvelable durant laquelle il faut prouver son intégration. Pour l'énergie, ce dispositif entraîne *"une pression constante qui induit une usure psychologique."*

Dans ce contexte, l'aide apportée par le CARM (offrir un toit, même temporaire et du lien social) est une bouffée d'oxygène pour ces personnes déracinées. Une aide qui sera d'autant plus pérenne que le collectif, depuis transformé en association pour faciliter la gestion des dons et éventuelles subventions, se renforcera.

(1) : <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/les-donnees-de-l-asile-2017-a-l>

(2) : <http://www.cnda.fr/content/download/124660/1261477/version/2/file/RA%20CNDA%202017%2020180123.pdf>

(3) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16053>

(4) : [file:///C:/Users/Impact/Downloads/EM-2018-14-Demandes-d\\_asile-au-16-janvier-2018-2b.pdf](file:///C:/Users/Impact/Downloads/EM-2018-14-Demandes-d_asile-au-16-janvier-2018-2b.pdf)

### **Plus d'informations**

*Carm (Collectif d'Accueil des Réfugiés en Matheysine)*

*Réunions les mercredis, 2 fois par mois.*

*Salle de l'URM du Château de Beaumont à La Mure*

*Horaires : 20h -22h*

*Prochaines dates : 28 février / 14 mars / 28 mars / 11 avril / 25 avril*

*Le Carm recherche de nouveaux logeurs sur des périodes de 15 jours (accueil glissant).*

*Tout type d'implication est bienvenu : temps partagé avec les migrants, le temps d'un repas ou d'une activité culturelle / biens matériels et contribution financière /*

*Participation à la gestion de l'association/ Sollicitations des politiques locaux / Cours de*